

PRIORITÉS D'INTERVENTION À L'HORIZON 2030

DIMENSION 1

TRAVAILLER AVEC LE MILIEU MUNICIPAL POUR FAVORISER LA MISE EN PLACE DE SERVICES DE TRANSPORT DURABLES POUR LES CITOYENS **2 570 M\$**

Favoriser une planification intégrée de l'aménagement du territoire et du transport urbain et régional **122 M\$**

Rendre le transport collectif urbain plus attrayant et compétitif **1 595 M\$**

Favoriser et rendre plus attrayant le transport collectif régional et interurbain **143 M\$**

Faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite **647 M\$**

Soutenir les nouvelles mobilités, l'innovation et l'intégration des systèmes **64 M\$**

DIMENSION 2

APPUYER LES ACTEURS DES CHAÎNES LOGISTIQUES DANS LA MISE EN PLACE DE SERVICES DE TRANSPORT PERFORMANTS POUR LES ENTREPRISES **862 M\$**

Assurer l'établissement de réseaux multimodaux intégrés et interconnectés en appui aux chaînes logistiques **861 M\$**

Appuyer la formation de la main-d'œuvre **1 M\$**

Optimiser la réglementation des modes de transport

DIMENSION 3

METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT FAVORISANT LA MOBILITÉ DURABLE **4 674 M\$**

Mettre en place des projets structurants en transport collectif **2 262 M\$**

Investir dans des infrastructures qui favorisent le transport collectif et actif **406 M\$**

Assurer la pérennité des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires **1 506 M\$**

Assurer la sécurité des transports **500 M\$**

DIMENSION 4

FAVORISER L'ÉLECTRIFICATION ET LE DÉPLOIEMENT DES VÉHICULES ÉCOÉNERGÉTIQUES **285 M\$**

Poursuivre les efforts en électrification des transports **165 M\$**

Poursuivre le déploiement des bornes de recharge **13 M\$**

Soutenir le développement de différentes formes d'énergie **14 M\$**

Encourager l'utilisation de véhicules écoénergétiques pour le transport des marchandises **93 M\$**

DIMENSION 5

ASSURER LE LEADERSHIP DE LA MOBILITÉ DURABLE AU QUÉBEC **246 M\$**

Appuyer la filière industrielle des équipements de transport terrestre et de la mobilité durable **114 M\$**

Stimuler la recherche et le développement **111 M\$**

Renforcer l'exemplarité de l'État **4 M\$**

Développer et appliquer des outils économiques de gestion de la demande en transport

Améliorer le processus de planification intégrée des interventions en transport **16 M\$**



TRANSPORTER LE QUÉBEC VERS LA MODERNITÉ

POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE - 2030

UNE MOBILITÉ AU SERVICE DES CITOYENS

UNE MOBILITÉ À PLUS FAIBLE EMPREINTE CARBONE

UNE MOBILITÉ À L'APPUI D'UNE ÉCONOMIE PLUS FORTE

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE?

La mobilité représente la capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés. Elle constitue le fondement des échanges sociaux, économiques et culturels des individus, des entreprises et des sociétés.

Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

UNE VISION DE LA MOBILITÉ ORIENTÉE VERS LES BESOINS DU CITOYEN ET DE L'ENTREPRISE

En 2030, le Québec est un leader nord-américain de la mobilité durable et intégrée du 21^e siècle. Sur un territoire aménagé dans une perspective de mobilité durable, il dispose d'un écosystème des transports performant, sécuritaire, connecté et sobre en carbone, qui contribue à la prospérité du Québec et répond aux besoins des citoyens et des entreprises.

LES CONDITIONS GAGNANTES

UNE GOUVERNANCE ARTICULÉE AUTOUR DE PARTENARIATS

La Politique entend stimuler l'établissement de partenariats durables et souples entre le gouvernement, le milieu municipal et les membres de la société civile pour bonifier la vision et l'organisation des transports au sein des régions.

UN FINANCEMENT ADÉQUAT ET PÉRENNE

Le gouvernement reconnaît l'importance d'avoir accès à des sources de financement pérennes, et de définir un cadre financier adéquat et stable pour appuyer ses interventions et celles de ses partenaires en mobilité durable.

DES CITOYENS ET DES ENTREPRISES SENSIBILISÉS ET MOBILISÉS

Le gouvernement et ses partenaires de la société civile, du milieu municipal et du secteur public ont un rôle actif à jouer pour assurer le succès de la Politique de mobilité durable. Quant aux citoyens et aux entreprises, qui sont au cœur de cette politique, ils doivent être les premiers convaincus des avantages d'une mobilité plus durable.

UNE MOBILITÉ AU SERVICE DES CITOYENS

CIBLE 1

70 % de la population québécoise a accès à au moins quatre services de mobilité durable¹

CIBLE 2

Réduction de 20 % du temps de déplacement moyen entre le domicile et le travail

CIBLE 3

Réduction de 25 % du nombre d'accidents mortels et avec blessés graves par rapport à 2017

UNE MOBILITÉ À PLUS FAIBLE EMPREINTE CARBONE

CIBLE 4

Diminution de 20 % de la part des déplacements effectués en auto solo à l'échelle nationale

CIBLE 5

Réduction de 40 % de la consommation de pétrole dans le secteur des transports sous le niveau de 2013

CIBLE 6

Réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports sous le niveau de 1990

UNE MOBILITÉ À L'APPUI D'UNE ÉCONOMIE FORTE

CIBLE 7

15 milliards de dollars de ventes annuelles pour le secteur québécois des équipements de transport terrestre

CIBLE 8

Augmentation de 25 % des tonnages de marchandises transbordés dans les ports et les centres intermodaux ferroviaires du Québec

CIBLE 9

Réduction des coûts associés à la congestion pour les entreprises dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec²

CIBLE 10

Réduction de 20 % des dépenses brutes des ménages allouées au transport (en dollars constants de 2017)

¹ Cible qui sera ajustée en fonction des travaux sur l'Enquête nationale sur le transport des personnes à réaliser par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

² Cible qui sera quantifiée par le Chantier sur le financement de la mobilité par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.